

2025

ANNALES

Épreuve ESH

CONCOURS  
ECRICOME  
**PREPA**

VOIE ÉCONOMIQUE ET  
COMMERCIALE ECG

## SOMMAIRE

ESPRIT DE L'ÉPREUVE .....	PAGE 3
BARÈME DE CORRECTION .....	PAGE 5
RAPPORT DE CORRECTION .....	PAGE 8
1. STATISTIQUES	
2. ÉLÉMENTS DE CORRECTION	
3. PLANS POSSIBLES	
4. ERREURS DES CANDIDATS	
5. BONNES IDÉES DES CANDIDATS	
6. REMARQUES GÉNÉRALES	

## ESPRIT DE L'ÉPREUVE

L'enseignement d'Économie, Sociologie et Histoire (ESH) vise à apporter aux étudiants les instruments d'analyse et de compréhension du monde contemporain. Pour cela, il associe trois approches complémentaires : la science économique ; l'histoire de la pensée et des faits économiques et sociaux ; la sociologie.

Cette matière a pour ambition de développer les compétences de synthèse, d'analyse et d'argumentation des étudiants. Ceux-ci doivent maîtriser les principaux concepts, mécanismes et modèles de l'analyse économique (notamment de la microéconomie et de la macroéconomie), savoir mobiliser et mettre en perspective de façon pertinente les principaux phénomènes économiques et sociaux depuis le début du XIXe siècle et maîtriser les éléments de base, les méthodes et démarches de la sociologie, plus particulièrement celles de la structure sociale, des modes de vie et des organisations.

L'étude des fondements et des analyses théoriques de l'économie et de la sociologie ne doit pas faire perdre de vue la dimension historique. Il s'agit, dans une perspective dynamique, d'expliquer les faits économiques et sociaux par l'analyse mais aussi d'éclairer l'analyse par les faits.

Les sujets portent sur un programme structuré en quatre modules semestriels :

- Le premier module présente les bases et les méthodes essentielles de l'économie (de la microéconomie notamment) et de la sociologie ; il introduit une histoire de la pensée économique et sociologique.
- Le deuxième module traite de la croissance et du développement depuis le début du XIXe siècle.
- Le troisième module est consacré à l'étude de la mondialisation.
- Le quatrième module est centré sur les modèles macroéconomiques, sur les déséquilibres et l'action des pouvoirs publics.

L'épreuve dure 4 heures. Le candidat a le choix entre deux sujets de dissertation.

L'intitulé du sujet comporte des termes qui doivent être définis le plus précisément possible dans l'introduction. Celle-ci doit comporter tout d'abord une accroche dont le but est de susciter l'intérêt pour la question proposée au candidat. Il peut s'agir d'un rappel historique, d'une citation, d'un fait d'actualité en lien avec le sujet. En revanche, on évitera d'apporter des réponses avant même l'annonce de la problématique. Le candidat doit ainsi résoudre un problème qui peut prendre la forme d'une question ouverte, d'une affirmation, d'une citation qu'il convient d'analyser.

On attend donc du candidat qu'il propose une démonstration et non une simple narration. L'organisation de l'argumentaire doit apparaître dans une annonce claire, précise du plan choisi. La taille de l'introduction doit être cohérente avec la longueur de la copie.

Le développement comportera deux ou trois parties, elles-mêmes composées de plusieurs sous-parties. Le candidat doit veiller à soigner la transition entre les parties, rendre visible la construction de son exposé. Les arguments devraient associer au mieux un raisonnement, une référence (auteur, ouvrage) et un fait historique approprié. Cependant, il s'agit d'éviter deux écueils : le développement ne doit pas être un catalogue de théories mal expliquées, mal justifiées qui ne peuvent remplacer une réflexion autonome. À l'inverse, un exposé sans théories témoigne généralement d'un niveau de connaissances modeste.

Les analyses théoriques peuvent être présentées aussi grâce à des graphiques appropriés mais à la condition qu'ils soient correctement maîtrisés et expliqués. On pense, par exemple, au modèle IS-LM-BP lorsque les sujets portent sur les crises, les politiques conjoncturelles. En réalité, il existe bien d'autres graphiques susceptibles d'appuyer une analyse. Là encore, il convient de ne pas tomber dans l'excès : la dissertation ne saurait être une succession de graphiques.

Le jury est aussi très attentif au niveau de connaissances historiques. En effet, pour résoudre le problème proposé, il est nécessaire d'avoir retenu les leçons du passé. En outre, le candidat doit éviter de concentrer sa réflexion sur la seule histoire économique et sociale française.

La conclusion doit être l'objet de la même attention que l'introduction. C'est le moment de rappeler quelques points clefs et de montrer au correcteur que le sujet proposé invite à d'autres prolongements.

Enfin, le candidat doit absolument soigner la copie (calligraphie). Il faut éviter les fautes d'orthographe, de grammaire, de style. Certes, il n'y a pas de barème officiel dans ce domaine mais le correcteur est nécessairement sensible aux efforts réalisés pour rendre la copie agréable à lire.

## BARÈME DE CORRECTION

### Sujet n°1 : « Le pouvoir d'achat, instrument ou objectif ?».

#### Notes de 0 à 07/20

- Réponse inadaptée parce que le candidat ne comprend pas le sens du sujet.
- Quelques connaissances mais hors sujet ou très faibles. La notion de pouvoir d'achat est résumée à une simple capacité à consommer, la question des prix est absente, la notion de revenu disponible brut n'est pas évoquée.
- Gravés défauts de forme : construction et orthographe défaillantes, écriture illisible, nombreuses ratures.
- Incapacité à proposer une problématique et un plan clair.
- Le candidat récite des bribes de cours autour de la consommation. L'exposé est essentiellement narratif.
- La copie contient de nombreuses erreurs factuelles grossières.

#### Notes de 8 à 14/20

- La forme est respectée (introduction, deux ou trois parties bien identifiées, conclusion).
- L'introduction est complète (accroche, définitions, problème, annonce du plan).
- Le candidat présente les effets d'une variation du pouvoir d'achat avec une approche théorique sommaire. Le candidat cherche à démontrer des arguments et non à raconter une histoire de la consommation ou de la croissance.
- Le/les graphiques présentés sont encore mal maîtrisés, mal expliqués ou plutôt inadaptés.
- L'approche factuelle reste centrée sur la période la plus récente alors que l'intitulé invite clairement à s'interroger sur l'évolution du pouvoir d'achat depuis le XIXe siècle.

#### Notes au-delà de 15/20

- Le sujet est très bien compris.
- L'introduction, d'une longueur cohérente avec l'ensemble de la copie, est complète avec une accroche très pertinente.

- La forme est soignée : très peu de fautes d'orthographe, de grammaire, le style clair.
- L'argumentaire est riche et pertinent.
- Le/les graphiques renforcent bien le raisonnement, la théorie.
- Les références comprennent l'auteur, le titre de l'ouvrage (et la date), elles sont bien expliquées.
- Chaque sous-partie associe au mieux raisonnement, référence théorique et exemple historique.
- Le candidat fournit des éléments factuels précis, puisés dans l'ensemble de la période proposée *i.e.* du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours.

#### **Sujet n° 2 : « Quelles sont les limites de la responsabilité des entreprises ?»**

##### **▪ Notes de 0 à 07/20**

- Réponse inadaptée parce que le sens du sujet n'est pas compris.
- Quelques connaissances autour de l'entreprise (qui n'est pas définie) mais hors sujet ou très faibles.
- Défauts de forme : construction et orthographe défaillantes, écriture illisible, nombreuses ratures.
- Incapacité à proposer une problématique et un plan clair.
- Le candidat récite des bribes de cours sur l'entreprise sans manifestement l'avoir compris.
- La copie contient de nombreuses erreurs grossières (dates, chiffres, noms, théories).

##### **▪ Notes de 8 à 14/20**

- La forme est respectée (introduction, deux ou trois parties bien identifiées, conclusion.)
- L'introduction est complète (accroche, définition, problème, annonce du plan)
- Le candidat ne présente qu'une partie des arguments et aborde les débats autour des limites de la responsabilité de l'entreprise avec une approche théorique sommaire. Le candidat essaie de démontrer des arguments, il ne récite pas simplement un cours sur l'entreprise.
- Le/les graphiques présentés sont encore mal maîtrisés, mal expliqués ou plutôt inadaptés.

- L'approche factuelle reste centrée sur la période la plus récente et les pays développés ; pas ou guère d'exemples précis, concrets.

▪ **Notes au-delà de 15/20**

- Le sujet est très bien compris.
- La forme est soignée : très peu de fautes d'orthographe, de grammaire, style clair.
- L'argumentaire est riche et pertinent.
- Le/les graphiques renforcent bien le raisonnement, la théorie.
- Les références comprennent l'auteur, le titre de l'ouvrage (et la date).
- Chaque sous-partie associe au mieux raisonnement, référence théorique et exemple historique.
- Le candidat fournit des éléments factuels précis et puisés dans l'ensemble de la période proposée *i.e.* du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours.

## RAPPORT DE CORRECTION

### 1. STATISTIQUES :

3249 candidats ont composé cette année. Les notes se répartissent ainsi :

- **Sujet 1** : 2018 copies (66%). Moyenne : **11,02/20** Médiane : 11/20 Écart type : **3,71**  
25% des copies ont obtenu moins de 8/20. 25% des copies ont obtenu plus de 13,5/20.
- **Sujet 2** : 1231 copies (34%). Moyenne : **10,96/20** Médiane : 10,5/20 Écart type : **3,96**  
25% des copies ont obtenu moins de 8/20. 25% des copies ont obtenu plus de 14/20.

Les candidats ont été plus nombreux (66%) à choisir le sujet **1**. La question du pouvoir d'achat a pu sembler en effet plus accessible. Mais malheureusement, peu de copies ont vraiment défini cette notion d'où des exposés souvent faibles.

Le sujet **2**, « les limites de la responsabilité des entreprises », était pourtant très abordable à la condition d'avoir travaillé le programme des deux années.

L'écart type est à peu près identique. Insistons encore sur la nécessité de prendre un peu de temps au début de l'épreuve pour faire un choix réfléchi entre les deux sujets.

### 2. ÉLÉMENTS DE CORRECTION :

- **SUJET 1 : « « Le pouvoir d'achat, instrument ou objectif ? ».**

Comme toujours, le candidat devait préciser dans l'introduction les définitions des notions centrales du sujet : selon l'INSEE, l'évolution du *pouvoir d'achat du revenu disponible brut* rapporte l'évolution du revenu disponible brut (ensemble des revenus des ménages, y compris prestations sociales, moins les impôts et cotisations sociales) à celle du prix de la dépense de consommation finale des ménages. Pour approcher une notion plus individuelle du pouvoir d'achat, sa progression est rapportée à des unités démographiques (personne, ménage, unité de Consommation). Cela revient à exprimer l'évolution des revenus en valeur réelle (ou à prix constants), c'est-à-dire après correction des effets de l'inflation.

Voici une liste, non exhaustive, d'arguments que les candidats pouvaient aborder.

- L'augmentation du pouvoir d'achat, c'est un objectif...
  - Pour améliorer le **surplus** du consommateur.
  - Pour permettre une **diversification** des consommations de biens mais aussi de services. L'enjeu est la qualité de vie.
  - Pour réduire des inégalités d'**accès à des services essentiels** comme la santé, l'éducation.
  - Enfin, l'augmentation du pouvoir d'achat peut avoir un **objectif politique** comme l'a montré la théorie des cycles politico-économiques (W. Nordhaus).

Qui nécessite des leviers :

- Une augmentation des **salaires** (qui dépend à long terme de l'évolution de la productivité). Les candidats ont parfois présenté l'approche micro-économique entre la Productivité marginale du travail (PmL) et le salaire réel (W/p) ainsi que la théorie du salaire d'efficience.
  - Une répartition des gains de productivité entre Excédent Brut d'Exploitation (EBE) et salaires (W) favorable aux salariés.
  - Une **redistribution** sous la forme d'allocations et subventions. Les candidats devaient montrer le rôle important des revenus de transfert surtout depuis l'après-guerre avec la montée de l'Etat providence. On pouvait évoquer des mesures en faveur du pouvoir d'achat mais qui évitent la spirale salaires-prix (« allocation de rentrée scolaire », « chèque énergie », « prime de Noël » ...).
  - Une baisse des **impôts** (au moins pour une partie des ménages). L'approche libérale pouvait aussi être présentée.
  - Défiscalisation et exonération des cotisations sociales s'appliquant aux heures supplémentaires dans la limite prévue par la loi.
  - Une **lutte contre l'inflation** : agir sur le dénominateur.
  - Une **concurrence** accrue, ce qui permet de faire baisser durablement les prix. Les réformes en faveur de la concurrence ne nécessitent pas de ressources budgétaires supplémentaires et produisent leurs effets de manière rapide et visible pour les consommateurs.
- Augmenter le pouvoir d'achat, c'est aussi un instrument au service...
    - Du **soutien à la consommation** : il s'agissait ici de montrer que la consommation est liée au revenu disponible brut. Le candidat pouvait éventuellement évoquer l'analyse keynésienne vs celle d'Arthur Pigou.
    - Du **soutien à l'investissement**. Une amélioration du pouvoir d'achat et de fait une augmentation de la consommation incite les entreprises à investir davantage selon le principe de l'accélérateur d'Aftalion.
    - Et plus généralement de la **croissance** : il s'agit des effets multiplicateurs d'une augmentation des dépenses publiques (en faveur du pouvoir d'achat) sur la croissance. Les candidats ont pu insérer un graphique (modèle DG-OG).

Un instrument qui présente néanmoins des **limites** :

- La **rentabilité** des entreprises : les candidats devaient montrer qu'il est essentiel pour les entreprises de maîtriser l'évolution des salaires, de maintenir un taux de marge suffisant pour financer leurs investissements, rémunérer les actionnaires ou tout au moins assurer la pérennité de l'activité. Cela est particulièrement vrai en économie ouverte avec une concurrence toujours plus vive.
- La **contrainte budgétaire** et la soutenabilité de la dette publique : il s'agit ici de présenter la contrainte de toute politique publique en faveur du pouvoir d'achat (augmentation des dépenses publiques en faveur des ménages, diminution d'impôts...). Déficits et dettes publiques sont limités dans l'U.E par des accords comme le nouveau Pacte de Stabilité et de Croissance de 2024 (PSC) et par la contrainte de soutenabilité de la dette (sa formulation mathématique pouvait être présentée).
- Les **effets délétères d'une lutte contre l'inflation** quel qu'en soit le prix : améliorer le pouvoir d'achat en agissant sur le dénominateur présente des limites. Une telle politique s'accompagne en effet d'une hausse des taux d'i qui risque de briser tout effort de croissance.
- Une **politique de la concurrence** favorise certes la baisse des prix, un gain de pouvoir d'achat mais présente aussi **des risques** : l'ouverture de services publics à la concurrence par exemple est souvent décriée car elle dégraderait la qualité du service rendu et les conditions de travail. De même, une politique de libre-échange accentue la concurrence et la baisse des prix. Cela se traduit par une augmentation du surplus des consommateurs mais une baisse du surplus des producteurs nationaux (graphique possible).

■ **SUJET n° 2 : « Quelles sont les limites de la responsabilité des entreprises ?»**

Se pencher ici sur le sens de la notion de **responsabilité** appliquée à l'entreprise était incontournable pour résoudre le problème proposé.

D'une manière générale, la responsabilité, c'est l'obligation ou la nécessité morale de répondre, de se porter garant de ses actions ou de celles des autres. C'est aussi la position qui donne des pouvoirs de décision, mais implique que l'on en rende compte. Ici, la notion de responsabilité invite à se demander **à qui** l'entreprise doit-elle rendre des comptes et **selon quels critères** ?

Voici une liste, non exhaustive, d'arguments que les candidats pouvaient aborder.

■ La responsabilité des entreprises tend à **s'élargir** depuis la Révolution Industrielle

- Des responsabilités liées au statut juridique de l'entreprise : société de personnes ou de capitaux. Une des caractéristiques centrales de la firme moderne est la séparation entre les propriétaires (où les actionnaires détiennent le capital de la firme avec une dispersion de la propriété entre de nombreux d'actionnaires) et les dirigeants (managers) salariés de l'entreprise, mais responsables de la conduite réelle des affaires et des décisions. Les candidats pouvaient évoquer les raisons, les avantages/inconvénients de l'apparition du statut des S.A (1867), des S.A.R.L (1925) ou encore des S.A.S (1994).
- On note aussi le passage d'entreprises où les associés sont responsables sur leurs biens propres (ils sont également les gestionnaires) à la firme managériale (correspondant le plus souvent à la firme de grande taille qui se dote d'un statut juridique de société anonyme). Avec **La Loi PACTE 2019** (Le Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises), les entreprises sont aussi davantage responsables face aux salariés (on constate un doublement de l'actionnariat salarié).
- Plus généralement, l'entreprise est responsable de son action devant **les parties prenantes** : C'est la question de la gouvernance et représentativité des parties concernées : Dès 1932, Gardiner BEARL et Adolf MEANS avaient montré l'existence d'une « révolution managériale ».
- On pouvait aussi mettre en lumière les enjeux de la corporate governance aujourd'hui. Les responsabilités des dirigeants évoluent avec le passage du modèle shareholders (actionnaires) au modèle (stakeholders) *i.e* l'ensemble des différents agents qui participent à la production (salariés, banques, fournisseurs, clients, syndicats ou encore pouvoirs publics).
- L'évolution des entreprises aboutit aussi, selon Alchian et Demsetz (1972) à une transformation des rôles de la hiérarchie dans l'entreprise, en termes de contrôle et d'incitation. La séparation actionnaires-managers entraîne encore, selon Jensen et Meckling, des coûts d'agence que sont les coûts de surveillance supportés par les actionnaires et les coûts résiduels.
- Les candidats pouvaient rappeler que dès 1967, J. K. Galbraith montrait que l'on assistait dans la grande firme à la formation d'une technostucture capable d'échapper au pouvoir des actionnaires.
- Une **responsabilité face à la société** dans laquelle elle s'insère à travers le développement local. Il est demandé aux firmes de respecter les droits de l'Homme. Notons aussi le rôle des fondations qui cherchent à améliorer leur image en participant à du mécénat notamment aux USA comme Carnegie, Rockefeller, Bill and Melinda Gates ... Les candidats pouvaient rappeler que des entreprises ont parfois bien compris dès le XIX<sup>e</sup> siècle l'intérêt de prendre en compte les conditions de vie des salariés voire de leur famille à la manière du paternalisme d'autrefois.
- La **RSE** actuelle engage aussi les entreprises à préserver l'environnement dans le cadre du pacte vert. La directive (UE) 2022/2464, dite « CSRD » (Corporate Sustainability Reporting Directive) détermine les informations de durabilité que certaines entreprises doivent publier dans leur rapport de gestion. Elles devront

désormais publier un rapport de durabilité contenant des indicateurs de performance sur les volets environnementaux, sociaux et de gouvernance. (Mais cet engagement à la préservation de l'environnement est actuellement remis en cause en Europe comme aux USA).

- Les candidats devaient évoquer l'importance de la loyauté des pratiques, (éthique, transparence, absence de corruption), de la responsabilité vis-à-vis des consommateurs (qualité des produits, respect des normes). C'est le sens des entreprises à mission.
- L'élargissement des responsabilités se heurte à d'autres limites : les exigences économiques :
  - **Il ne faut pas compromettre la rentabilité** des entreprises : les candidats devaient montrer que la démarche RSE implique des coûts supplémentaires pour assurer sa mise en œuvre (cela concerne la réduction des impacts négatifs sur l'environnement, la promotion de pratiques durables : économie circulaire, réduction des émissions de gaz à effet de serre, etc.). Or il est essentiel pour les entreprises de maintenir un taux de marge suffisant afin de financer leurs investissements, de rester compétitives. Cela est particulièrement vrai dans la mondialisation avec une concurrence toujours plus vive et un R.O.E exigé par les investisseurs très élevé.
  - **Assurer la pérennité** de l'activité : les engagements en faveur de la RSE qui peuvent s'avérer coûteux ne doivent pas inciter les entreprises à délocaliser ou les mener à la cessation d'activité (concerne surtout les TPE). **La loi PACTE 2019** veut aussi faciliter la transmission d'entreprises familiales (rappelons que les PME représentent l'essentiel des entreprises). En outre, il s'agit aussi d'une question de souveraineté. Il faut concilier responsabilité sociale et patriotisme économique.
  - **Répondre aux attentes des actionnaires** : logique financière et économique dans un monde ouvert. Selon William Baumol, l'objectif de la firme est avant tout de maximiser non pas le profit mais les ventes globales. Cet objectif est privilégié par les dirigeants qui considèrent que leurs propres revenus ou leur prestige sont davantage dépendants du montant des ventes que du profit réalisé. Les candidats devaient montrer que deux principes s'opposent : celui énoncé par l'économiste Milton Friedman en 1970, dans un article intitulé *The social responsibility of business is to increase its profits*, à celui en 2007 par Edward Freeman, Kristen Martin, et Bidhan Parmar dans leur article *Stakeloder capitalism*.

### 3. PLANS POSSIBLES :

Rappelons que les candidats peuvent présenter des plans en 2 ou 3 parties avec 2 ou 3 s/parties. Vouloir faire absolument une 3<sup>ème</sup> partie peut être dangereux lorsque que cette

dernière partie n'est que répétitions ou hors sujet. En outre, il n'existe pas « 1 seul bon plan » et d'autres qui seraient alors inacceptables. En réalité, un bon plan est celui qui permet de présenter l'ensemble des arguments d'une façon logique, cohérente.

- **SUJET 1** : un exemple parmi d'autres...
  1. L'amélioration du pouvoir d'achat, un objectif...
    - 1.1 pour améliorer le bien-être (surplus) du consommateur, diversifier les types de consommations.
    - 1.2 par calcul politique (théorie des cycles politico-économiques).
    - 1.3 qui suppose des choix en matière de partage de la V.A, de redistribution, de fiscalité ou encore de lutte contre l'inflation.
  2. Améliorer le pouvoir d'achat, c'est aussi un instrument au service...
    - 2.1 de la consommation et de l'investissement
    - 2.2 de la croissance
    - 2.3 sous certaines conditions (rentabilité des entreprises, déficit budgétaire...)
- **SUJET 2** : un exemple parmi d'autres...
  - A. Les limites de la responsabilité des entreprises sont progressivement repoussées depuis le XIXe siècle.
    - a. Des responsabilités de l'entreprise longtemps restreintes à l'obligation légale
    - b. Des responsabilités élargies aux parties prenantes
    - c. Une démarche RSE qui s'impose au XXIe siècle
  - A. Mais l'élargissement des responsabilités se heurte lui-même à d'autres limites..
    - a. En effet, Il ne faut pas compromettre la rentabilité de l'entreprise.
    - b. En outre, l'entreprise doit répondre aux attentes des actionnaires
    - c. Enfin, l'entreprise doit pouvoir assurer sa pérennité.

#### 4 ERREURS DES CANDIDATS : quelques extraits des rapports des correcteurs

- **SUJET 1 :**
  - « *Le sujet est souvent traité comme un reportage télévisé sur le pouvoir d'achat, peu de candidats envisagent ce sujet comme une épreuve d'analyse économique* ».

- « Un nombre significatif de copies substituent la problématique par une **succession de questions rhétoriques**. De ce fait, aucun problème précis, aucune question claire ne guide le développement ».
- « Ce sujet a posé d'emblée des difficultés aux candidats. Première remarque, il y a peu de définition satisfaisante de ce qu'est le pouvoir d'achat. Ses déterminants ne sont pas clairement distingués et une bonne partie des étudiants oublie que s'il dépend du revenu disponible, il est aussi soumis au mouvement des prix, aux facteurs monétaires, à l'évolution des prestations sociales ».
- « Peu de candidats parviennent à mettre en avant la manière dont les autorités publiques soutiennent le pouvoir d'achat des ménages ».
- « Les liens avec la compétitivité dans une économie ouverte sont, en revanche, peu étudiés. Les effets de l'ouverture économique sur le pouvoir d'achat sont peu étudiés : peu de candidats pensent que le « choc chinois » soutient la consommation tout en permettant la modération salariale ».
- « La majorité des copies ne définit pas correctement la notion de pouvoir d'achat, souvent confondue avec celle de revenu (au sens nominal). De ce fait, nombre de développements ne répondent pas convenablement au sujet, en omettant le rôle du niveau des prix en particulier. Sur ce point, les candidats devraient veiller à définir plus rigoureusement les notions en introduction ».
- « Certaines copies, non rares, tendent à confondre les démonstrations du pouvoir d'achat comme instrument et comme objectif. En effet, pour démontrer que le pouvoir d'achat est un objectif, certains candidats montrent qu'il sert par exemple à stimuler la croissance économique – ce qui en fait donc, non un objectif mais un instrument ».
- « La question du pouvoir d'achat est, de manière générale, traitée avec une profondeur insuffisante. Les aspects historiques sont fréquemment négligés, voire totalement absents. Le XIXe siècle est souvent ignoré des analyses présentées. Les candidats démontrent un manque de connaissances sur les périodes antérieures à 1945. En effet, cette période est rarement abordée, étant soit survolée, soit complètement omise ». Les données chiffrées, pourtant essentielles pour étayer une argumentation économique solide, sont absentes de nombreux travaux.
- L'opposition « **instrument** » vs « **objectif** » a mis les candidats en grande difficulté qui ont de ce fait proposé des plans très alambiqués et parfois éloignés du sujet. Amalgame « pouvoir d'achat » et « politique de relance » ou alors « politique de redistribution ». ils n'ont pas vu que le pouvoir d'achat pouvait être amélioré autrement que par les politiques de relance et/ou de redistribution.
- « Un grand nombre de candidats évoque les notions de pouvoir d'achat pour les Etats ou les entreprises !! Très peu de candidats évoquent les éléments qui influencent le pouvoir d'achat (impôts, taxes, cotisations, redistribution) ».
- Les revenus primaires sont limités aux salaires ; les revenus de transfert sont oubliés ; les prélèvements obligatoires ne sont pas pris en compte ; l'inflation est négligée. Le calcul par unités de consommation n'est quasiment jamais évoqué. Le pouvoir d'achat est confondu avec la consommation ou la demande. Les considérations empiriques sur l'évolution du pouvoir d'achat sont fréquemment fantaisistes ».

- « La formalisation graphique n'est pas systématiquement présente. Elle est couramment utilisée pour remplacer un raisonnement. Elle comporte souvent des erreurs qui montrent que les mécanismes en jeu ne sont pas parfaitement maîtrisés. Il est étonnant que des copies qui insistent sur la dimension internationale du sujet s'appuient sur IS-LM plutôt que sur IS-LM-BP. Au regard de la question posée, le recours au modèle OG-DG aurait pu être plus fréquent ».

■ SUJET 2 :

- « La majorité des candidats n'a pas défini précisément les notions de « responsabilité » et de « limites ». Ce faisant, beaucoup n'ont pas saisi l'ensemble des enjeux du sujet, voire ont réalisé des développements hors-sujet ».
- « Les candidats omettent souvent d'explorer les différentes acceptations de la responsabilité (de quoi, de qui, face à quoi, depuis quand, etc) »
- « De très nombreuses copies réduisent, sans le justifier, l'entreprise à l'entreprise à but lucratif, invisibilisant toutes les autres notamment le secteur de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire) ou encore la distinction entreprise publique, privée.
- « L'introduction est trop souvent une succession de questions rhétoriques qui ne découlent pas logiquement d'une analyse du sujet. Les candidats devraient plutôt réaliser une analyse précise et problématisée du sujet en introduction ».
- « Les candidats ne définissent rarement ce qu'est une entreprise, peu font le lien avec l'existence d'une hiérarchie et de liens de subordination. La dimension historique est peu mobilisée ».
- « Les candidats gagneraient à mieux relier leur propos au sujet posé afin d'éviter les longueurs inutiles et de mieux faire comprendre la relation entre leurs arguments et le sujet. Certaines copies auraient alors pu remarquer qu'elles traitaient de la responsabilité des entreprises et non des limites de cette dernière ».
- « Le sujet portait sur l'entreprise. Or, il a parfois été prétexte à réaliser une copie sur les enjeux macroéconomiques de la production, masquant les apports spécifiques de la théorie économique sur l'entreprise ».
- « Le terme « responsabilité » a posé un problème à beaucoup de candidats. La responsabilité de l'entreprise est souvent confondue avec les objectifs de l'entreprise ou bien la stratégie de l'entreprise ».
- « Pour certains, le sujet est devenu : quelles sont les conséquences néfastes de l'action des entreprises (hausse des inégalités, fraude fiscale etc...) ? Ou quelle est l'utilité de l'entreprise dans l'économie ? ».
- « Il est étonnant que beaucoup de candidats ne traitent absolument pas de la gouvernance d'entreprise dans leur copie ».
- « Très peu de copies présentaient un niveau de savoirs satisfaisant sur ce sujet, mêlant à la fois une connaissance des enjeux RSE et des enjeux de gouvernance des entreprises ».
- « Très peu de profondeur historique, à l'exception d'un exemple cache-misère et souvent très mal présenté sur le « 5\$-a-day ».

- « **Beaucoup de copies n'ont même pas compris le sujet, faute de savoir ce qu'est la RSE** ; dans ce cas elles développaient des arguments peu convaincants sur une **prétendue responsabilité économique des entreprises à faire correctement fonctionner le marché et son système de prix, générer de la croissance, etc** ».
- « **Beaucoup de copies se sont contentées de montrer l'impact négatif des entreprises sur l'emploi, la société et l'environnement** ».
- « **Amalgame « responsabilité » et « culpabilité » ou alors ils ont pris parfois le sujet « au pied de la lettre » et ont listé tous les facteurs qui empêchaient les entreprises d'assumer leurs responsabilités** ».
- « **La limite « juridique » n'a que très peu été évoquée et certains étudiants ont même oublié que l'entreprise avait une mission économique à travers la maximisation des profits ! Le partage du pouvoir dans la gouvernance des entreprises ou encore la mise en place de la RSE ou la loi Pacte 2019 n'ont pas été systématiquement abordés** ».
- « **Les introductions répondent déjà au sujet, le mot entreprise n'est finalement pas souvent défini. Les copies sont très superficielles, on cite la RSE ou les exemples très classiques de Danone et Patagonia mais sans appui théorique solide. Je suis surpris de voir que Friedman est si peu cité et quand il est cité de voir que quasiment aucun candidat ne peut expliquer solidement sa phrase** ».
- « **Les candidats ont essayé de faire des graphiques, ce qui est une bonne idée, mais ils étaient assez peu en rapport avec le sujet** ».
- « **Très peu de données chiffrées, et la réglementation récente est souvent ignorée** ».

## 5 LES BONNES IDEES DES CANDIDATS : quelques extraits des rapports des correcteurs.

### ■ SUJET 1 :

- « **Un nombre résiduel de copie a su associer le pouvoir d'achat avec la théorie microéconomique du consommateur (contrainte budgétaire). Les candidats gagneraient à convoquer de manière plus systématique le cadre théorique standard, qui ici pouvait également servir à apprécier la notion de pouvoir d'achat** ».
- « **Des bonnes copies ont fait référence aux travaux de l'école du public choice pour montrer que l'instrument du pouvoir d'achat peut être manipulé à des fins politiques. Certains candidats ont distingué objectif final et objectif intermédiaire, ce qui permettait de bien structurer la réflexion** ».
- « **Des plans parfois très intéressants : 1. Le pouvoir d'achat est à la fois un instrument et un objectif au plan macro. 2. Mais aussi au plan microéconomique. 3. Cependant la cohérence de ces deux usages entre en contradiction ou encore : 1. C'est un objectif : de consommation pour les ménages (utilitaire + ostentatoire) ; de lutte contre les inégalités et de paix sociale pour l'Etat ; de politique monétaire (monnaie forte). 2. Mais aussi un**

*instrument au service d'autres objectifs : relance et croissance, transition énergétique et compétitivité ».*

- *« Quelques rares copies se sont néanmoins interrogées sur la question du « pour qui ? » et ont suivi une démarche pertinente (1. Un instrument pour l'Etat et les entreprises. 2. Un objectif pour les ménages) ».*
- *« Je pense qu'il faudrait – à nouveau – insister dans le rapport de jury sur le fait qu'il est essentiel de bien analyser l'énoncé avant de se lancer dans la rédaction des copies ».*

■ **SUJET 2 :**

- *« L'utilisation des **théories de la firme** sur le sujet 2 (Coase, Berle et Means, Chandler, Jensen et Meckling en particulier) ».*
- *L'ajout d'une **dimension sociologique** sur le sujet 2 permettant de montrer la **responsabilité de l'entreprise envers ses salariés** (expérience d'Hawthorne d'E. Mayo en particulier).*
- *Les meilleures copies se sont interrogées sur la **gouvernance d'entreprise**, la responsabilité vis à vis des partenaires et ont traité de la **démarche RSE**.*
- *Pour le sujet 2, certains candidats ont souligné le rôle que peut jouer le **statut d'entreprise à mission**. D'autres ont insisté sur la diversité des objectifs des entreprises (entreprises de l'économie sociale et solidaire, notamment le courant mutualiste ; d'autres se sont appuyées sur le **patronat philanthrope** ; deux ou trois références aux **rapports Penot et Villermé**). Une copie a fait référence à la **chevalerie économique** (Marshall).*
- *« D'une façon générale, les étudiants manquaient de connaissances sur ce sujet. Il a clairement surpris. Cela peut être l'occasion de rappeler – dans le rapport de jury – d'insister sur le fait que l'**ensemble du programme est susceptible de donner lieu à un sujet d'examen**.*

## 6 QUELQUES REMARQUES GÉNÉRALES : quelques extraits des rapports des correcteurs.

- *« Insister sur le fait que l'**introduction** est l'**endroit où l'on cerne l'objet d'étude sans prendre position** et que les analyses micro / macro sont des parties intégrantes du cours ».*
- *« Des **introductions souvent très longues et incomplètes** avec une absence de cadre chronologique. Des dates étaient attendues pour les deux sujets ».*

- « **Une suite de questions sans aucun lien dans l'introduction (parfois 8 !!!).** Une seule problématique claire et formulée sous la forme interrogative serait préférable... d'autant plus que la réponse est souvent absente en conclusion ».
- « **La succession d'exemples de sens commun ne correspond pas à une dissertation d'ESH.** Les références à des théories – économiques et sociologiques - auteurs, ouvrages et faits historiques sont attendues ».
- « Les candidats ne devraient pas oublier que la rigueur de la démonstration et l'honnêteté intellectuelle rendent nécessaire la référence aux auteurs, à leurs travaux et dates de publication originales ».
- « Il faut veiller à citer les sources correctement, sans commettre de fautes d'orthographe sur les noms des auteurs ainsi que sur les titres. Il convient également de rappeler aux candidats qu'un titre d'article s'écrit entre parenthèses et qu'un titre d'ouvrage se souligne ».
- « L'orthographe est globalement trop défaillante, tout comme le style. Les candidats doivent soigner leur écriture (orthographe, lisibilité) et le vocabulaire utilisé, qui est trop souvent issu du langage commun au lieu du langage scientifique. Il doit être rappelé que les abréviations n'ont pas leur place dans une copie de concours ».
- « Comme par le passé, certains candidats estiment que l'introduction est superflue. Ils débutent directement par des définitions, souvent sans les étayer. Cependant, ce qui surprend davantage, c'est d'observer des candidats répondre de manière catégorique et péremptoire à une problématique qui n'a même pas encore été formulée. Dans de tels cas, la dissertation pourrait presque s'achever là, la réponse semblant déjà acquise. Cette tendance est plus marquée cette année, malgré les recommandations émises dans les rapports publiés. Ainsi, de nombreuses copies affirment que le pouvoir d'achat a diminué (sans fournir de données chiffrées), que ce soit depuis la COVID-19 ou depuis le début de la mondialisation ! ».
- « Les graphiques doivent absolument préciser le nom des axes et n'apportent de la valeur à la copie que s'ils sont justes et reliés au sujet. Les acronymes doivent être explicités (APD pour abus de position dominante ne peut être employé dans une copie sans préciser le sens de l'acronyme auparavant) ».
- « On ne peut que conseiller aux candidats de partir des définitions des termes du sujet afin de mieux problématiser. L'absence de définitions est un point négatif en soi mais aussi pour la suite du devoir car on remarque une corrélation positive entre la qualité du développement et la qualité des définitions des termes du sujet. Les meilleurs candidats sont généralement ceux qui définissent mieux que les autres. Se faisant, ils ont aussi un développement plus intéressant ».
- « Finalement, on peut conseiller aux candidats de se démarquer par l'usage d'un vocabulaire économique soutenu (cela permettrait de ne pas confondre les termes de conjoncture et de conjecture ce qui arrive trop souvent) ainsi que par un strict suivi de l'actualité économique. Cette dernière est souvent évoquée sans grande précision. Si la politique tarifaire de D. Trump est évoquée en accroche dans la majorité des copies, on

*regrette le manque d'exemples concrets et de chiffres sur sa politique pour disposer d'une accroche plus originale ».*

- *« Il faudrait rappeler aux candidats que les **graphiques** qu'ils insèrent dans leurs copies doivent être exploités et apporter quelque chose à leur argumentation. Pour beaucoup ils ne servent à rien. De la même façon, leur rappeler qu'il ne faut pas répondre à la question posée dès l'introduction, qu'il ne faut pas négliger l'accroche et la définition des termes du sujet ».*
- *« On peut regretter qu'il y ait eu peu de perspective historique. Certaines copies l'ont fait et cela a tout de suite amélioré leur compréhension du sujet mais aussi leurs plans ».*
- *« Des notions fondamentales telles que le pouvoir d'achat libéré, les dépenses pré-engagées ou le pouvoir d'achat par unités de consommation sont systématiquement omises. Bien que la référence aux prix ou à l'inflation soit parfois présente, elle reste allusive. De même, la **productivité marginale**, essentielle dans le cadre néoclassique, n'est jamais traitée. Comme on pouvait s'y attendre, la **loi TEPA** n'est jamais évoquée*
- *« La problématisation demeure fréquemment lacunaire, voire simpliste et souvent très confuse. Enfin, l'omission du plan dans certaines copies rend la compréhension de l'argumentation particulièrement ardue et opaque ».*
- *« En résumé, il y a quelques excellentes copies mais aussi bien des copies médiocres et lacunaires. Une des explications possibles est que les candidats ne révisent qu'imparfairement le programme de première année ! »*